



## COMMUNIQUÉ

Embargo jusqu'au lundi 9 mars 8 h

### **Le RRPE, 7<sup>e</sup> plus important déposant à la Caisse de dépôt et placement, revendique un siège au conseil d'administration de la Caisse**

**Longueuil, le lundi 9 mars** - Dans une lettre adressée le 3 mars 2009 à la ministre des Finances du Québec, madame Monique Jérôme-Forget, le président du Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite (RACAR), monsieur François Jean, demande à la ministre qu'un siège soit réservé au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) qui regroupe quelque 25 000 cadres participants œuvrant principalement dans les 3 réseaux (fonction publique, santé et services sociaux et éducation).

La caisse de retraite des participants au RRPE avait une valeur de 7,7 milliards de \$ au 31 décembre 2007. Celle-ci aurait diminué de près de 1,7 milliard de \$ au 31 décembre 2008 tenant compte d'une perte de près de 25 %. La caisse des participants vaudrait donc 6 milliards de \$.

« Compte tenu de l'obligation qui nous est faite par la loi du RRPE de déposer nos cotisations à la Caisse de dépôt et placement et du fait que le RRPE fait partie des 7 plus importants déposants, mentionne monsieur Jean, nous considérons qu'il est de notre devoir de siéger au C.A. de la Caisse afin de mieux protéger les intérêts des participants en jouant notre rôle de vigie et en étant proactifs dans l'évaluation de la gestion des risques. »

Le RRPE sera en mesure de désigner un représentant qui saura répondre aux plus hauts critères d'expertise pour occuper un poste d'administrateur sur un conseil d'administration de cette nature.

Le RACAR regroupe la majorité des associations de cadres et représente 67 % des quelque 25 000 cadres qui cotisent au RRPE. Le RACAR a pour objectifs de développer les contenus des régimes d'assurance et de retraite en fonction de la volonté des associations membres, de faire des représentations communes bien documentées et d'assurer de façon rigoureuse les suivis, d'améliorer la formation des personnes-ressources des associations membres et d'informer adéquatement les délégués.

- 30 -

Source : Monsieur François Jean  
Président du RACAR  
Tél. : 450-651-6000, poste 2024

Pour information : Monsieur Paul Gagnon  
Tél. : 418-802-9533